Logement

Posté par: lettres types

Publiée le : 22/11/2007 13:45:02

(Lettre recommandée avec avis de réception)(nom du locataire) (adresse)(nom du bailleur)

(adresse)Le (Date),<u>Objet :</u> résiliation du bailMadame, Monsieur,Locataire du logement, sis (adresse), que j'occupe actuellement en vertu d'un contrat de bail que nous avons conclu ensemble, je vous informe, par la présente, de mon intention de résilier le dit bail, conformément aux dispositions des articles 12 et 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.Je vous donne donc congé, lequel prendra effet, eu égard au délai de préavis de trois mois prévu par la loi, le (date).

Pour le mois de (indiquer le mois au cours duquel vous quitterez les lieux), je ne vous serai redevable que du loyer et des charges dues pour la période du (date) au (date), soit la somme de (somme en euros). Veuillez agréer, Madame, Monsieur, I' expression de mes sentiments distingués. (Signature)